

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : AMR 18/002/2008

ÉFAI

12 septembre 2008

Bolivie. Le respect des droits humains est fondamental pour arrêter l'escalade de la violence

L'escalade de la violence ces derniers jours, dans les départements de Santa Cruz, Tarija, Chiquisaca, Beni et Pando – qui forment une zone surnommée la « *media luna* » (demi-lune) – suscite de graves préoccupations pour la situation des droits humains dans le pays.

Ces violences sont liées à un processus de réforme constitutionnelle amorcé en 2006, les sensibilités régionales relatives à la question de l'autonomie entraînant une radicalisation des réactions. La discrimination et le racisme visant la population autochtone bolivienne ont également alimenté les tensions.

Le récent « *référendum révocatoire* », qui a eu lieu le 10 août 2008, a validé le mandat du président actuel, Evo Morales, mais a également mis en évidence une certaine consolidation du soutien accordé aux préfets régionaux qui se situent dans l'opposition. Les mouvements de protestation et les violences à l'approche du référendum ont vite été endigués, mais ont repris par la suite, apparemment attisés par les clivages politiques soulignés par les résultats de cette consultation. Selon les informations reçues, huit personnes ont été tuées et plus d'une trentaine blessées lors d'affrontements qui ont eu lieu près de Cobija (département du Pando) le 11 septembre.

À Santa Cruz, des milices, et également – semble-t-il – l'*Unión Juvenil Cruceñista* (Union des jeunes de Santa Cruz), ont attaqué les locaux des médias et des organisations non gouvernementales (ONG), et plus particulièrement celles qui travaillaient pour la défense des droits des communautés autochtones. Le *Centro de Estudios Jurídicos e Investigación Social* (CEJIS, Centre d'études juridiques et de recherches sociales), a notamment subi 15 attaques ces cinq dernières années. Celles-ci ont culminé avec la destruction des locaux de cette ONG, le 9 septembre.

Le gouvernement n'a apparemment pas été en mesure de calmer ces protestations violentes. Plusieurs préfets et des dirigeants de mouvements civiques ont justifié le recours à la force pour faire progresser les visées autonomistes des départements de la « *demi-lune* ». Toutefois, ils ont récemment cherché à prendre des distances vis-à-vis des tactiques violentes employées par les milices.

« *Le gouvernement doit absolument agir pour préserver l'état de droit en Bolivie, et il doit le faire dans un respect total des droits humains* », a déclaré Susan Lee, directrice du programme Amériques d'Amnesty International. Toutes les parties en présence doivent faire en sorte que le climat actuel de tension et de violence ne s'aggrave pas, et que les droits humains et l'état de droit, comme le veut la Constitution, soient respectés à tous les niveaux, afin que la crise en cours puisse trouver une issue durable.

FIN/